

L'autorité des prophètes



SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine : *Ex 4.10-16; 2 S 12.1-14; 2 R 22.10-13; Jr 36.22-31; Mc 1.21-27; Ac 16.25-34.*

Versets à mémoriser : «Ne méprisez pas les messages de prophètes, examinez tout, retenez ce qui est bien.» (*1 Th 5.20,21*)

Questions clefs : Pourquoi Moïse n'avait-il pas envie de devenir le prophète de Dieu ? De quelle autorité étaient revêtus les prophètes d'Israël, même ceux qui n'ont pas écrit de livres bibliques ? Existe-t-il une différence entre l'autorité des prophètes canoniques et celle des autres prophètes ?

Tout au long de la Bible, on retrouve ce thème : par l'intermédiaire des prophètes, Dieu parle à son peuple et ce dernier accepte ou rejette ses messages. Bien sûr, lorsque le peuple rejette les paroles des prophètes, ce ne sont pas ces derniers qu'il rejette, mais celui qui les a envoyés.

Affirmer que l'on parle au nom de Dieu est quelque chose de très grave, car, si c'est vrai, on est le porte-parole du Créateur de l'univers, ce qui n'est pas une mince responsabilité. Certaines personnes reçoivent l'autorité nécessaire pour parler au nom du patron d'une société, du président de la République ou du Premier ministre. Mais quand c'est au nom du Seigneur, quelle lourde responsabilité ! Malheureusement, une grande partie de l'histoire biblique raconte comment Dieu a parlé par l'intermédiaire de ses prophètes et comment les gens l'ont rejeté. Nous devons faire très attention de ne pas commettre la même erreur.

* Étudiez cette leçon pour le sabbat 21 février.

Le prophète, porte-parole de Dieu

Lisez *Ex 4.10-16*, le dialogue entre Dieu et Moïse. Que se passe-t-il ici? D'après ce texte, comment Dieu fait-il appel à ses prophètes et comment ces derniers interviennent-ils?

Conformément aux dispositions prises par Dieu, Moïse devait être, littéralement, un « dieu » pour Aaron (*voir Ex 4.16*) et Aaron devenir le porte-parole ou « prophète » de Moïse (*Ex 7.1*). Nous avons ici une définition précise de la relation intime existant entre Dieu et tous ses prophètes. Ils étaient ses porte-parole. En outre, comme pour Moïse et Aaron, Dieu leur enseignait ce qu'ils devaient faire. Moïse a été en quelque sorte prophète malgré lui.

Suivant son propre témoignage, Ellen White n'était pas disposée non plus à répondre aux premiers appels du Seigneur. « Dans ma seconde vision, environ une semaine après la première, le Seigneur m'a montré par quelles épreuves je devrais passer et me dit que je devais aller raconter aux autres ce qu'il m'avait révélé. Il m'indiqua que mon travail rencontrerait une forte opposition et que j'aurais le cœur déchiré d'angoisse, mais que sa grâce me suffirait pour tout traverser. Cette vision m'a plongée dans un trouble extrême, car elle me disait que je devais aller trouver les gens et leur présenter la vérité. Ma santé était si mauvaise que je souffrais constamment et que chacun pensait que je ne vivrais pas longtemps. Je n'avais que dix-sept ans, j'étais petite et fragile et peu habituée à fréquenter du monde. J'étais naturellement si timide et si effacée qu'il m'était douloureux de rencontrer des inconnus.

Pendant plusieurs jours et tard dans la nuit, je priai pour que ce fardeau me soit retiré et confié à quelqu'un de plus apte à le supporter. Mais la tâche à laquelle j'étais appelée ne changea pas et les mots de l'ange ne cessaient de résonner à mes oreilles. « Fais connaître à d'autres ce que je t'ai révélé. » — Ellen WHITE, *Life Sketches of Ellen White*, p. 69. (Voir *Premiers écrits*, p. 20, 21.)

Ne sommes-nous pas tous appelés, quelles que soient nos responsabilités dans l'Église, à faire connaître ce que Dieu nous a révélé? Qu'est-ce que Dieu vous a révélé? Comment mieux en faire part à d'autres?

L'autorité de la Parole faite chair

« Toute autorité m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. »
(Mt 28.18)

Dans Mt 21.23, tandis que Jésus enseignait, les grands prêtres et les anciens lui ont demandé : « De quelle autorité fais-tu cela ? Qui t'a donné cette autorité ? » Jésus a répondu à cette question à la façon des rabbins, c'est-à-dire en posant à son tour une question : « Le baptême de Jean, d'où venait-il ? Du ciel, ou des humains ? » (21.25 ; voir les versets 24-27) Dans les discussions rabbiniques, la contre-question était censée indiquer la réponse à la question posée. Les grands prêtres et les anciens ayant refusé de répondre, Jésus ne leur a pas répondu non plus. Puisqu'ils refusaient de reconnaître la puissance de Dieu présente dans le ministère de Jean, il était inutile de parler de la sienne — qui lui venait également de Dieu.

Les textes suivants parlent de l'autorité de Jésus. Qu'en disent-ils ? Mt 7.28,29 ; Mc 1.21-27 ; Lc 8.22-25 ; 9.1 ; Jn 5.25-27.

Le Christ détient l'autorité suprême parce qu'il est notre Créateur (Jn 1.3) et notre rédempteur (Rm 3.24). Il est à la fois notre dernier recours et le critère absolu d'après lequel toute vie sera jugée. C'est en lui que l'autorité divine se concentre et qu'elle trouve sa finalité. Voilà pourquoi les évangiles déclarent que ses enseignements stupéfiaient les gens : il enseignait comme quelqu'un possédant une grande autorité (Mt 7.29).

Tout au long des évangiles, nous constatons que le Christ possédait une autorité plus qu'humaine. Il pardonnait les péchés (Mc 2.10), chassait les démons (Mc 3.15), revendiquait son droit légitime de juger le cœur de l'homme (Jn 2.24,25) et accordait la vie éternelle (Jn 10.28). Cette autorité, qu'il a exercée au cours de son mandat terrestre, lui venait du Père (Jn 17.2). Tout ce qu'il accomplissait — y compris tous les miracles — était fait dans un esprit de dépendance et de coopération avec lui (Jn 5.19). Mais en même temps, il jouissait d'une autorité absolue (Mt 18.18). Il pouvait la déléguer à ses disciples (Mc 6.7) et c'est par elle qu'à la fin des temps il jugera tous les hommes (Jn 5.27).

Nous vivons à une époque où il est courant de remettre en question l'autorité. Quel doit être notre rapport à celle-ci ? Quels facteurs devraient déterminer notre réponse ?

L'autorité de la Parole écrite

Comparez ces deux incidents : 2 R 22.10-13 ; Jr 36.22-31. Ne montrent-ils pas deux manières fondamentales de réagir face à la Parole écrite de Dieu, même si aujourd'hui cela ne se fait pas de façon aussi radicale ?

Aujourd'hui, on peut rejeter la Parole de Dieu sans la brûler en public, comme l'a fait ce roi. Il suffit de la ridiculiser, de l'ignorer, de dire qu'elle est démodée ou de l'interpréter de façon à lui enlever toute valeur historique et toute autorité.

Pourtant, personne ne peut impunément mépriser l'autorité des Écritures : tôt ou tard, il faudra supporter les conséquences de ce rejet. Le caractère de Dieu, sa volonté, ses projets pour l'humanité, le sens de l'existence humaine sont présentés dans la Parole écrite sous une forme qui les met à la portée de tous, quelle que soit l'époque. Si on les rejette, il n'y aura peut-être pas de conséquence immédiate, mais on perdra, c'est certain, la vie éternelle.

« Jésus [...] attirait l'attention sur l'autorité absolue des Écritures. C'est ce que nous devrions faire nous-mêmes. La Bible doit être présentée au monde comme la parole d'un Dieu infini, comme le point final de toute controverse et le fondement de toute croyance. » — Ellen WHITE, *Les paraboles de Jésus*, « Un semeur sortit pour semer », p. 27.

Ellen White, sa vie durant, a exalté la Parole de Dieu. À propos de la controverse entre la science et les Écritures, elle a écrit qu'il fallait avoir « une ferme confiance dans la divine autorité de la Parole de Dieu. Celle-ci ne peut être jugée par de prétendues notions scientifiques. Les connaissances humaines sont toujours sujettes à caution. » — *Patriarches et prophètes*, « La semaine primitive », p. 90.

En 1909, lors de la dernière session de la Conférence générale à laquelle elle a assisté, à la fin de son dernier sermon, elle a pris la Bible, l'a ouverte et l'a présentée sur ses mains tendues.

« Mes frères et sœurs, a-t-elle déclaré, je vous recommande ce livre. » — Arthur L. WHITE, *Ellen G. White : The Later Elmshaven Years*, p. 197.

Réfléchissez à votre propre attitude à l'égard des Écritures. Posez-vous les questions suivantes : Combien de temps est-ce que je passe à les étudier ? Est-ce que j'essaie sérieusement d'en suivre les enseignements ? Quand je la lis, est-ce que je cherche à la critiquer ? Quelle est mon attitude vis-à-vis des passages qui me dérangent ou dont les idées me déplaisent ? Que m'apprennent mes réponses ? »

L'autorité de la Parole orale

Autrefois, quand il y avait peu de documents écrits et que la plupart des gens ne savaient pas lire, la transmission orale était très importante. Dans les passages suivants, comment les gens réagissent-ils à la Parole orale de Dieu ? Jr 38.1-4 ; Jn 3.1-10 ; 6.51-66 ; Ac 16.25-34.

La Parole de Dieu, qu'elle soit annoncée oralement ou qu'elle soit écrite, a une double fonction. Paul dit qu'elle ressemble à une épée à double tranchant, qui « pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles ; elle est juge des sentiments et des pensées du cœur. » (He 4.12) D'après le contexte, quand Paul évoque ici *la parole*, il fait référence aux *messages* qui étaient prêchés à la fois à l'ancien Israël et aux chrétiens (He 4.2).

Quand la Parole de Dieu est prêchée, elle agit comme le scalpel du chirurgien : elle pénètre soit pour guérir et restaurer, soit pour révéler la présence d'une maladie mortelle qui entraînera une perte éternelle. Mais si elle n'est pas reçue avec foi par celui qui l'écoute, elle ne lui sert à rien.

Même si tous les membres n'étaient pas prêts à accepter l'autorité prophétique d'Ellen White, l'Église dans son ensemble écoutait ses conseils et en tirait des bienfaits. L'exemple suivant illustre ce fait. L'organisation de l'Église, entre 1863 (au moment où la Conférence générale a été créée) et 1901, était restée pratiquement inchangée. Alors que l'œuvre se développait dans différents domaines, plusieurs associations (mission médicale, école du sabbat, liberté religieuse, société de diffusion, etc.) s'étaient formées pour promouvoir les divers ministères. Il s'agissait d'associations autonomes, représentées par des groupes indépendants de l'organisation de la Conférence générale, et qui entraient parfois en compétition les unes avec les autres. Par ailleurs, toutes les décisions importantes concernant l'œuvre mondiale étaient prises par un petit nombre de membres de la Conférence générale, située à Battle Creek.

La veille de la session de la Conférence générale de 1901, Ellen White a rencontré les dirigeants, les pressant d'entreprendre des changements radicaux dans le fonctionnement de l'Église. Contrairement à l'habitude, un vaste comité d'environ soixante-quinze personnes s'est donc réuni le lendemain, dès le début de la session, pour réorganiser la structure de l'Église. Le comité de la Conférence générale s'en est trouvé considérablement élargi, et les diverses associations sont devenues des départements de la Conférence générale. Des Unions et des Fédérations ont été créées, pour permettre aux dirigeants sur le terrain de prendre des décisions sans avoir à attendre l'accord de Battle Creek.

Cette réorganisation de l'Église, inspirée par Dieu, a été acceptée à l'unanimité et a, depuis, bien résisté au temps. Mis à part quelques modifications et certains agrandissements, la structure de l'Église adventiste du septième jour est restée la même jusqu'à aujourd'hui.

L'autorité des prophètes non canoniques

En dehors des prophètes canoniques, tels que Ésaïe et Amos, les Écritures citent un certain nombre d'autres prophètes dont les livres ne font pas partie du canon. Que dit-on de ces prophètes et de leurs écrits dans les textes suivants ? 1 Ch 29.29 ; 2 Ch 9.29 ; 12.15.

Les Chroniques mentionnent au moins cinq livres prophétiques différents rédigés par des prophètes non canoniques : Gad, Nathan, Ahia, Shemaya et Iddo.

Quelle autorité ces prophètes non canoniques possédaient-ils ?
2 S 12.1-4 ; 2 R 11.29-39 ; 14.2-18 ; Lc 7.28.

À l'époque de David, les Écritures se composaient des livres de Moïse. Cependant, à aucun moment David n'a remis en question l'autorité de Nathan. Il savait que celui-ci était un prophète et que sa parole faisait autorité, même s'il n'y avait aucun livre de lui dans la Bible.

Imaginons que des archéologues découvrent aujourd'hui un livre de Nathan. Le rajouterait-on à la Bible ? Non ; il resterait un livre inspiré en dehors du canon. Et si jamais il comportait quelque déclaration d'ordre théologique, celle-ci resterait une déclaration inspirée et digne d'autorité en dehors du canon.

Le canon est simplement une série de livres qui, sous l'inspiration de Dieu, ont été réunis pour être la règle de vie et de foi du peuple de Dieu, l'aune à laquelle tout le reste doit être mesuré. Il contient tout ce que l'être humain a besoin de connaître pour être sauvé. Tous les écrits inspirés des prophètes ne se trouvent pas dans la Bible. On sait, par exemple, que Paul a écrit des lettres inspirées qui ne font pas partie du Nouveau Testament (1 Co 5.9 ; Col 4.16). Si nous trouvions ces lettres aujourd'hui, elles ne feraient pas pour autant partie de la Bible. Elles continueraient d'être des lettres inspirées et faisant autorité, mais en dehors du canon.

On pourrait comparer l'autorité d'Ellen White à celle des prophètes non canoniques. Les messages inspirés qu'elle a transmis à l'Église ne sont pas à rajouter au canon. Ses écrits ne sont pas une nouvelle Bible, pas plus qu'ils ne possèdent l'autorité de celle-ci. En définitive, pour nous, seule la Bible doit faire autorité.

Pourquoi même les écrits d'Ellen White doivent-ils être confrontés à la Bible ? Pourquoi ne devons-nous pas la considérer comme une autorité décisive en ce qui concerne les questions de doctrines ?

Pour aller plus loin : En 1982, une commission spéciale de la Conférence générale a préparé une déclaration sur les rapports entre la Bible et Ellen White. « **Affirmations** : 1) Nous croyons que les Écritures sont la Parole révélée de Dieu et inspirée par le Saint-Esprit. 2) Nous croyons que le canon des Écritures se compose seulement des 66 livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. 3) Nous croyons que les Écritures sont le fondement de la foi et l'autorité ultime pour toute question de doctrine et de pratique. 4) Nous croyons que les Écritures sont la Parole de Dieu exprimée dans la langue des hommes. 5) Nous croyons, d'après les Écritures, que le don de prophétie s'est manifesté dans l'Église chrétienne après l'époque du Nouveau Testament. 6) Nous croyons que le ministère et les écrits d'Ellen White sont l'expression du don de prophétie. 7) Nous croyons qu'Ellen White était inspirée par le Saint-Esprit et que ses écrits, produits de cette inspiration, sont applicables et font autorité notamment pour les adventistes du septième jour. 8) Nous croyons que les écrits d'Ellen White permettent la compréhension, avec une urgence prophétique, des enseignements des Écritures et de leur application dans la vie spirituelle et morale. 9) Nous croyons essentielle l'acceptation du don prophétique d'Ellen White pour la nourriture spirituelle et l'unité de l'Église adventiste. 10) Nous croyons que l'usage fait par Ellen White d'écrits d'autres auteurs et l'aide de secrétaires peut être mis en parallèle avec certains écrits de la Bible. **Démentis** : 1) Nous ne croyons pas que la qualité et le degré d'inspiration des écrits d'Ellen White soient différents de ceux des Écritures. 2) Nous ne croyons pas que les écrits d'Ellen White s'ajoutent au canon des saintes Écritures. 3) Nous ne croyons pas que les écrits d'Ellen White sont, comme les Écritures, le fondement et l'autorité suprême de la foi chrétienne. 4) Nous ne croyons pas que ces écrits puissent être utilisés pour fonder une doctrine. 5) Nous ne croyons pas que l'étude des écrits d'Ellen White puisse remplacer l'étude des Écritures. 6) Nous ne croyons pas que les Écritures puissent être comprises uniquement à l'aide des écrits d'Ellen White. 7) Nous ne croyons pas que les écrits d'Ellen White donnent le sens complet des Écritures. 8) Nous ne croyons pas que les écrits d'Ellen White soient essentiels à la proclamation des vérités de l'Écriture pour la société au sens large. 9) Nous ne croyons pas que les écrits d'Ellen White aient été inspirés uniquement par la piété chrétienne. 10) Nous ne croyons pas que l'utilisation faite par Ellen White d'écrits d'autres auteurs et l'aide de secrétaires démentent l'inspiration de ses écrits. » — « The Inspiration and Authority of Ellen G. White Writings », *Ministry*, août 1982, p. 21. Le texte déclarait en conclusion que le fait de comprendre correctement le caractère inspiré et l'autorité des écrits d'Ellen White permettait d'éviter les deux extrêmes suivants : 1) Considérer que ces écrits ont une valeur identique au canon de l'Écriture. 2. Les considérer comme une simple littérature chrétienne.

À méditer

- Relisez le passage ci-dessus. Ne clarifie-t-il pas certaines des questions concernant Ellen White ? Commentez. Quelles autres questions soulève-t-il ?